

## **A la recherche de projets innovants en faveur des personnes aveugles, malvoyantes et sourdaveugles**

### **L'UCBA lance un appel à projets pour le Prix de la Canne blanche.**

Lausanne, le 13 février 2023. En septembre 2023, l'Union centrale suisse pour le bien des aveugles UCBA décernera pour la neuvième fois le Prix de la Canne blanche. Elle distingue ainsi des projets innovants, solidaires et porteurs d'avenir en faveur des personnes aveugles, malvoyantes et sourdaveugles de Suisse. Comme en 2020, un jury du public désignera le vainqueur parmi les finalistes. L'UCBA invite à soumettre les projets éligibles jusqu'au 28 mars 2023.

Le Prix de la Canne blanche, décerné par l'Union centrale suisse pour le bien des aveugles UCBA en sa qualité d'organisation faîtière du handicap visuel, distingue des prestations d'exception en faveur des personnes aveugles, malvoyantes ou sourdaveugles de Suisse. Cette distinction est décernée en tant que prix de la typhlophilie suisse par l'UCBA en sa qualité d'organisation faîtière. La remise du prix met en lumière les besoins des personnes concernées dans la société.

Ce prix distingue des projets issus de domaines tels que : construction adaptée aux personnes handicapées de la vue, communication, information, politique sociale, culture ou engagement idéal exceptionnel de personnes, d'entreprises et d'organisations en faveur des personnes concernées ; développements de moyens auxiliaires dans le domaine technique ou électronique ; recherches et publications dans le domaine des sciences médicales, sociales ou humaines.

Un jury professionnel national sélectionnera trois finalistes parmi les projets soumis. Ces trois projets seront ensuite soumis au vote du public via 20 Minutes qui participe au Prix de la Canne blanche. Ainsi, c'est le public qui élira le vainqueur de la Canne blanche 2023. La remise du prix aura lieu au cours de l'après-midi du 19 septembre 2023 au Stadttheater de Olten.

Connaissez-vous un projet qui favorise l'inclusion des personnes atteintes de cécité, de malvoyance ou de surdicécité ? Ou quelqu'un qui s'engage particulièrement en faveur des personnes aveugles, malvoyantes ou sourdaveugles ? Nous nous réjouissons de recevoir le plus grand nombre possible de projets. Ceux-ci peuvent émaner d'organisations, d'institutions ou de particuliers. Les documents pour la soumission d'une proposition de projet se trouvent sur le site Internet de l'UCBA ([www.ucba.ch/canne-blanche](http://www.ucba.ch/canne-blanche)).

#### **Contact médias :**

Carol Lagrange, tél. 021 345 00 61, [lagrange@ucba.ch](mailto:lagrange@ucba.ch)

**Image:** statue en bronze "Canne blanche"

**Téléchargement:** règlement pour le dépôt de projets: [www.ucba.ch/canne-blanche](http://www.ucba.ch/canne-blanche)

## **Union centrale suisse pour le bien des aveugles (UCBA) : aux côtés des personnes aveugles ou sourdaveugles**

L'UCBA s'engage jour après jour, depuis 1903, pour permettre aux personnes aveugles, malvoyantes, sourdaveugles ou malentendantes-malvoyantes vivant en Suisse de gérer et de déterminer leur existence par elles-mêmes. Elle est l'organisation faitière du handicap visuel et de la surdicécité en Suisse. Elle propose conseil et accompagnement aux personnes atteintes de surdicécité et à leurs proches, et forme des bénévoles pour les accompagner. Elle développe et diffuse des moyens auxiliaires spécialement destinés aux personnes aveugles, malvoyantes ou sourdaveugles afin de faciliter leur quotidien.

L'UCBA informe le public sur le handicap visuel et la surdicécité, met sur pied et coordonne des projets de recherche et assure la formation et la formation continue du personnel spécialisé actif en Suisse. Son travail aux côtés des personnes concernées permet d'améliorer leur qualité de vie. Grâce à des prestations de soutien individualisées, ces personnes sont en mesure d'organiser leur vie avec la plus grande autonomie possible. L'UCBA est certifiée ZEWO.